



FORMATIONS

MANAGEMENT DES TRAVAUX [PACK MAITRE D'ŒUVRE - OPC]

Diriger, coordonner et livrer un chantier

Catégorie action de formation => actions de développement des compétences des salariés prévue par l'article L 6313-1 du Code du Travail

Public visé	Objectifs professionnels	Pré-requis	Evaluations	Durée & Modalités
<input type="checkbox"/> Maitre oeuvre EXE	<input type="checkbox"/> Actions concrètes pour réaliser un chantier en garantissant les règles de l'art, les délais et le budget	<input type="checkbox"/> Expérience de chantier <input type="checkbox"/> Validé par l'entreprise	<input type="checkbox"/> Formation : fiche appréciation <input type="checkbox"/> Acquis : cas pratique, exercices, QCM et questionnaire d'autoévaluation	<input type="checkbox"/> 5 jours x 7 heures <input type="checkbox"/> Présentiel - classe virtuelle <input type="checkbox"/> Moyens : apports théoriques, échanges avec participants, supports .PPT, annexes, ...
<input type="checkbox"/> OPC				
<input type="checkbox"/> Contractant général				

Contenu

I. JOUR 1

- Présentation des objectifs de la formation et des participants
- Comprendre la définition et les rôles de tous les acteurs du BTP (liens et limites de prestation)
- La phase DCE et attribution du marché
- La prévention et la sécurité sur chantier

II. JOUR 2

- Différencier et comprendre les Marchés publics & privés (CCAG / normes / CCTP)
- Différencier les montages des titulaire(s) : allotis, entreprise générale, groupement d'entreprises / société en participation (SEP)
- Gestion la sous-traitance

III. JOUR 3

- Mission OPC - coordination
- Réaliser et suivre un planning
- Motifs de modification de délais

IV. JOUR 4

- Réunions de chantiers
- Traçabilité (constats, FTM, ...)
- Différencier et comprendre les marchés au bordereau (BPU) et au forfait (DPGF)
- OS, avenants et bons de commandes
- Acomptes et paiement
- Gestion des pénalités
- Travaux modifcatifs et travaux supplémentaires
- Compte prorata





V. JOUR 5

- Modalités d'OPR, réception et GPA
 - Gestion du DGD et mémoire de réclamation
 - Résiliation et mise en demeure
 - Communication
 - Gestion de conflits
-
- Mises en situation, cas pratiques, exercices et QCM
 - Corrections

